

# **PRÉFÈTE DE LA LOIRE**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° SPECIAL - 29**

**Date de parution : 5 juillet 2013**

# **SOMMAIRE DU RAA SPECIAL N° 29 DU 5 JUILLET 2013**

## **PREFECTURE**

### **Service de la coordination et de l'Animation Interministérielle**

ARRÊTÉ DU 4/07/2013 DÉSIGNANT MONSIEUR JEROME DECOURS, SOUS-PRÉFET DE ROANNE, POUR ASSURER LA SUPPLÉANCE DE MADAME FABIENNE BUCCIO, PRÉFÈTE DE LA LOIRE ..... 3

# PREFECTURE

## Service de la coordination et de l'Animation Interministérielle

### ARRÊTÉ DÉSIGNANT MONSIEUR JEROME DECOURS, SOUS-PRÉFET DE ROANNE, POUR ASSURER LA SUPPLÉANCE DE MADAME FABIENNE BUCCIO, PRÉFÈTE DE LA LOIRE

**La Préfète de la Loire**  
**Chevalier de la Légion d'honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,

VU le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié, portant Charte de la Déconcentration,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret du 24 février 2005 nommant M. Patrick FERIN, Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire,

VU le décret du 29 septembre 2011 nommant Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Loire,

VU le décret du 6 février 2012 nommant Mme Carine TRIMOUILLE, sous-préfète, Directrice de Cabinet de la Préfète de la Loire,

VU le décret du 25 septembre 2012 nommant M. Jérôme DECOURS, sous- préfet de Roanne,

VU la circulaire du 24 août 2005 portant sur la suppléance des fonctions préfectorales,

CONSIDERANT l'absence de Mme la Préfète du département de la Loire du vendredi soir 5 juillet 2013 au dimanche soir 7 juillet 2013 ,

A R R E T E

**Article 1er** : M. Jérôme DECOURS, Sous-Préfet de Roanne, assurera la suppléance de Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Loire du vendredi soir 5 juillet 2013 au dimanche soir 7 juillet 2013.

**Article 2** : Le Sous-Préfet de Roanne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Saint-Étienne, le 4/07/2013

signé  
Fabienne BUCCIO